



ENTREPRENEURS FRANCOPHONES

Renforcer les partenariats publics-privés

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a officiellement ouvert hier les travaux de la 5e Rencontre des entrepreneurs francophones (REF) auxquels prennent part plus de 2000 acteurs économiques, chefs d'entreprise et institutions francophones, qui se veut un pont pour renforcer les partenariats publics-privés et lever les barrières du commerce entre les pays francophones.

Carrefour d'opportunités où se nouent les partenariats de demain, la REF se fixe comme objectifs de bâtir une Francophonie économique dynamique, compétitive et tournée vers l'avenir. Selon le ministre Jean-Jacques Bouya, elle est le lieu indiqué pour susciter les financements nécessaires à l'accélération de la diversification de l'économie.



Photo de famille des participants

PEINTURE

La rumba congolaise exposée au Musée-Galerie du Bassin du Congo



L'artiste posant avec les invités au terme du vernissage Adiac

Dans la continuité de la fête internationale de la musique célébrée le 21 juin, le Musée-Galerie du Bassin du Congo a inauguré, en présence de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, l'ex-

position sur toile de l'artiste peintre Bonide Miekoutima, consacrée à la rumba congolaise déclarée patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2021.

Véritable voyage dans le temps, retraçant l'évolution de la rumba des deux rives du Congo depuis ses origines afro-cubaines jusqu'à son apogée contemporaine, cette exposition met en lumière les pionniers et les différentes générations d'artistes et orchestres qui ont porté haut cette musique hors des frontières africaines. « À travers ses pinceaux, Bonide ne peint pas seulement les images. Il restitue les émotions, les mémoires, les rythmes. Sa série consacrée à la rumba congolaise est un véritable champ visuel (...) », a déclaré la ministre Lydie Pongault. [Page 16](#)

CONGO-BANQUE MONDIALE

Un appui budgétaire de plus de 46 milliards FCFA annoncé



Le Sénat congolais a ratifié, le 25 juin au cours d'une séance plénière, le contrat de décaissement du troisième financement d'un montant de 45,3 milliards FCFA, soit 70,6 millions d'euros, de la Banque mondiale, relatif à l'appui des politiques de développement pour la gestion budgétaire et la croissance inclusive.

Selon le rapport de la Commission économie et finances du Sénat, les deux précédents crédits sont

octroyés par l'Association internationale pour le développement auxquels s'ajoute un prêt de 10,95 milliards FCFA conclu avec l'institution financière internationale pour la reconstruction et le développement. Le financement de la Banque mondiale a pour objectif d'améliorer la gestion budgétaire afin de réduire les déséquilibres macro-économiques et assurer une croissance durable et inclusive. [Page 3](#)

DROITS FONCIERS DES AUTOCHTONES

Adapter les réalités locales aux standards internationaux

L'Observatoire congolais des droits de l'homme, Forest peoples programme et différentes organisations de la société civile débattent, du 26 au 27 juin à Brazzaville, de la sécurisation

des droits fonciers et coutumiers des populations autochtones. Cette concertation vise à apporter les contributions nécessaires pour renforcer le texte en cours d'élaboration sur l'adaptation des

droits fonciers coutumiers aux réalités autochtones. L'objectif est d'aboutir à un texte conforme aux réalités locales et aux standards internationaux. [Page 5](#)

Éditorial

Nouvelles stratégies

ÉDITORIAL

Nouvelles stratégies

Les micro, petites et moyennes entreprises jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, contribuant de manière significative à la croissance économique et à la réduction du chômage. Elles ont, malheureusement, du mal à obtenir des financements externes, que ce soit auprès des banques ou des marchés financiers, ce qui limite leur capacité d'autofinancement.

Représentant une part importante de l'emploi dans de nombreux pays où elles sont souvent les principaux moteurs de la création de nouveaux postes de travail, ces structures manquent d'accompagnement qui entrave leur croissance, compromet leur développement et leur compétitivité, en particulier dans un contexte économique difficile.

Un manque de soutien qui invite à étudier de nouveaux modèles et stratégies susceptibles de leur permettre de résister aux chocs et de jouer pleinement leur rôle de créateurs d'emploi attendus par des milliers des jeunes qui ne peuvent espérer intégrer la fonction publique. Pour les aider à gagner en compétitivité, l'État, garant des politiques en la matière, est appelé à offrir davantage de soutiens personnalisés dans les domaines où ces petites structures rencontrent des difficultés.

La célébration ce 27 juin de la Journée internationale dédiée à la reconnaissance de leur contribution au développement économique durable et à l'innovation devrait être l'occasion pour les structures d'appui comme le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, les administrations et experts au service des entreprises de réfléchir aux meilleures stratégies à mettre en œuvre pour leur survie.

L'option prise par la Chambre de commerce de Pointe-Noire qui entend relever les défis auxquels elles sont confrontées est inspirante et mérite d'être implémentée par les pouvoirs publics.

Les Dépêches de Brazzaville

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Nécessité de réguler les activités des entreprises forestières

Ouvert le 23 juin à Brazzaville, le forum multi-acteurs sur les initiatives climatiques et la gestion durable des forêts s'est achevé le lendemain sur une note positive. Dans les recommandations qu'ils ont adoptées, les participants exigent, entre autres, la régulation et le recadrage des activités des entreprises minières et forestières.



Des participants à la clôture de l'atelier/Adiac

Le forum multi-acteurs sur les initiatives climatiques et la gestion durable des forêts a été co-organisé par l'Observatoire congolais des droits de l'Homme et le Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme. Il a réuni une trentaine d'acteurs venus du public, du privé et de la société civile et des communautés locales et de la population autochtone, œuvrant dans la gestion de la biodiversité.

Le but a été de favoriser le dialogue entre les parties prenantes, afin de renforcer les engagements en faveur du climat et des forêts, et à faire un état des lieux des progrès des initiatives climatiques et de gestion forestière avec l'appui des partenaires.

A la lumière des ateliers, panels et débats en plénière animés par des spécialistes, les participants ont ac-

quis de nouvelles connaissances sur la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Des atouts qui leur permettront désormais d'amplifier la lutte contre le changement climatique et la préservation des forêts.

Au terme des échanges, quelques recommandations ont été formulées dont l'essentiel est adressé aux pouvoirs publics. Les participants exigent, entre autres, l'exécution rapide du processus d'adoption du projet de loi sur la faune sauvage et les aires protégées, en impliquant toutes les parties prenantes ; la révision des lois existantes et la prise des textes d'application pour réguler les actions des entreprises forestières et minières.

Les experts réclament aussi l'élaboration d'un code agricole rural ; la

révision de la grille de légalité APV/Flegt ainsi que l'opérationnalisation du processus de mise en place des cadres de concertation au niveau des concessions forestières.

Financé par le gouvernement britannique, avec l'appui technique du Fern, le forum multi-acteurs sur les initiatives climatiques et la gestion durable des forêts a été initié dans le cadre du projet « Consolidation de la bonne gouvernance, lutter contre les inégalités ». Il vise à améliorer la gestion des affaires publiques, renforcer l'état de droit et promouvoir une croissance inclusive afin de réduire les inégalités sociales et économiques. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de développement durable et de réduction de la pauvreté.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONGO-BANQUE MONDIALE

Un troisième appui budgétaire de 46,3 milliards FCFA en perspective

Le Sénat a autorisé, le 25 juin à Brazzaville au cours d'une plénière, la ratification du contrat relatif au troisième financement à l'appui des politiques de développement pour la gestion budgétaire et la croissance inclusive, d'un montant total de 70,6 millions d'euros, soit 46,3 milliards FCFA.

Après les deux premiers crédits respectivement de 27,28 milliards FCFA et de 8,06 milliards FCFA, ainsi que le prêt de 10,95 milliards FCFA, le groupe de la Banque mondiale (BM) s'apprête à accorder un troisième appui budgétaire à la République du Congo. Selon le rapport de la Commission économie et finances du Sénat, les deux crédits sont octroyés par l'Association internationale pour le développement. Par contre, le prêt est conclu avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

En effet, le financement de la BM a pour objectif d'améliorer la gestion budgétaire, afin

de réduire les déséquilibres macro-économiques et d'assurer une croissance durable et inclusive. Cet appui budgétaire est attendu dans une période où la situation économique du pays est actuellement marquée par trois faits majeurs. Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, recentré en juin 2024 sur les aspirations de la jeunesse ; la fin du programme économique et financier triennal, soutenu par la Facilité élargie de crédit conclue avec le Fonds monétaire international, dont la sixième et dernière revue a été bouclée le 12 mars dernier. L'autre fait majeur étant

la poursuite du Programme d'accélération de la gouvernance institutionnelle et des réformes pour un fonctionnement durable des services, dont le but est d'accroître l'effectivité de la mobilisation des ressources nationales et de gestion des dépenses, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Financé par la BM, ce programme identifie et contribue à accélérer les réformes de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, afin de mettre en place un cadre budgétaire solide pour des investissements et des services publics durables. Le ministre

des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, qui a défendu cette affaire devant les sénateurs, a précisé que le gouvernement s'est engagé à la mise en œuvre effective des réformes issues du cadre du programme de politique de développement du groupe de la BM.

La République du Congo a bénéficié, dans cette perspective, en 2022 et 2023, des ressources en provenance des opérations de l'appui budgétaire de la BM, résultant de réformes importantes. Selon le gouvernement, la mise en œuvre des réformes structurelles des deux premières tranches de l'appui bud-

gétaire a permis de réaliser des avancées significatives dans de nombreux domaines. « *Cependant, d'autres réformes, dont certaines déjà engagées, nécessitent plus de temps et de moyens, en vue de parvenir à leur implémentation. Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement a mené des discussions avec le groupe de la BM, afin de bénéficier d'une troisième tranche du financement à l'appui des politiques de développement pour la gestion budgétaire et la croissance inclusive* », a précisé le rapport de la Commission économie et finances du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

L'évolution des habitudes de consommation des jeunes au cœur d'une étude

La maîtrise des préférences des jeunes permet aux entreprises de mieux adapter leurs produits et stratégies marketing. L'étude sur la génération Z au Congo et en Afrique centrale, menée par le cabinet Target, offre un panorama détaillé des dépenses quotidiennes des jeunes âgés de 18 à 25 ans, de l'usage de l'internet et des réseaux sociaux, ainsi que des comportements liés aux boissons et aux jeux de hasard.

Les jeunes de la génération Z représentent une part importante de la population et un segment de marché en croissance dans la sous-région d'Afrique centrale. Plus connectés aux outils numériques, ils sont à l'aise avec la technologie et facilement accessibles par la publicité en ligne. Dans un contexte de transformation numérique rapide, les décideurs qui souhaitent intervenir auprès de cette tranche d'âge doivent comprendre les dynamiques sociales et numériques qui la caractérisent. À la recherche de nouveaux clients, les entreprises s'efforcent également de comprendre l'évolution des comportements d'achat de ces jeunes, les tendances futures, ainsi que les réactions en chaîne et les réseaux complexes qui en découlent.

L'étude sur la génération Z est l'une des deux études lancées cette année par le cabinet Target Sarl. Il s'agit d'une étude qualitative comprenant des groupes de discussion en ligne, s'étendant à la République du Congo, à la République démocratique du Congo, à la Centrafrique, au Gabon, au Burundi, au Rwanda et au Tchad. Selon Serge Mumbu, manager général de Target, cette étude est conduite de manière méthodique à travers la collecte d'informations



Les dirigeants de Target lors de la conférence de presse Adiac

via des focus groups virtuels. « *Confrontés à un manque d'informations, les acteurs économiques pourront accéder à des données fiables qui leur permettront d'avoir une vision claire de leurs propres produits par rapport à ceux de leurs concurrents. Ces données peuvent également servir les pouvoirs publics, le monde de la recherche et les médias. C'est un modèle économique déjà établi ailleurs que nous essayons de développer dans notre sous-région* », a-t-il sou-

ligné lors d'une conférence de presse à Brazzaville, le 25 juin. Concernant les thématiques abordées, l'étude sur la génération Z comprend la description du jeune, son parcours quotidien, la vie numérique et la consommation de contenus, les réseaux sociaux, l'usage des plateformes Svod (Vidéo à la demande par abonnement), les habitudes d'achat et de consommation, le rôle des influenceurs web, les jeux de hasard, les méthodes contraceptives et la consommation de boissons. Sur

le plan des affaires, Target entend mettre à la disposition des entreprises un outil leur permettant d'identifier les signaux faibles, d'anticiper les évolutions du marché, de se positionner rapidement sur de nouveaux segments, et de rester à la pointe de l'innovation.

Des secteurs clés étudiés

Outre l'étude sur la génération Z en Afrique centrale, le cabinet Target, spécialisé dans les études de marché et les sondages d'opinion, a également

conduit quelques études documentaires sur divers secteurs au sein de la sous-région. Celles-ci portent principalement sur les banques, les stations-service et la grande distribution. Au Congo, ces études sont en cours de réalisation dans des villes telles que Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Loango, Sibiti, Kinkala, Impfondo, Ouesso, Owando et Djambala. Concernant le secteur bancaire, Serge Mumbu a expliqué que l'enquête proposera un panorama des banques présentes, en fonction de l'origine de leur capital (Local ou étranger) et de leur positionnement, y compris la qualité du service, la tarification et les services digitaux proposés.

La même démarche d'étude documentaire est appliquée aux secteurs de l'aval pétrolier et de la grande distribution. Après la collecte des données en ligne et auprès de personnes ressources, les spécialistes analyseront les informations recueillies avant leur publication. « *Ces études visent à combler les lacunes statistiques dans nos pays. Les résultats de ces études, y compris celle sur la génération Z, seront présentés aux décideurs en septembre prochain dans les principales villes des pays concernés* », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo



Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART

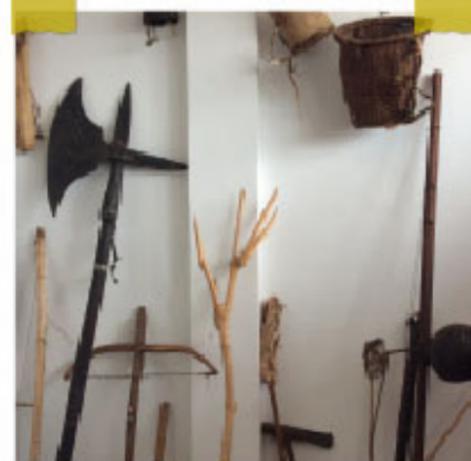
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

SÉCURISATION DES DROITS FONCIERS COUTUMIERS DES AUTOCHTONES

Une concertation ouverte à Brazzaville

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Forest peoples programme et d'autres organisations de la société civile sont en concertation, du 26 au 27 juin à Brazzaville, pour peaufiner les contributions qu'ils vont apporter au projet de décret sur la sécurisation des droits fonciers coutumiers de la population autochtone.

« Cet atelier de concertation nous permet d'apporter les contributions pour renforcer le draft qui est en cours d'élaboration sur la sécurisation des droits fonciers coutumiers pour l'adapter aux réalités autochtones », a expliqué la directrice exécutive de l'OCDH, Nina Cynthia Kiyindou Yombo, à l'ouverture des travaux de cette concertation.

Les contributions attendues à l'issue de cet atelier vont prendre en compte les résultats des travaux de recherche, les retours de consultations communautaires ainsi que les propositions juridiques élaborées par les organisations partenaires et les autres parties prenantes. Il est question d'aboutir à un texte conforme aux réalités locales et standards internationaux.

C'est sans nul doute pour cela que la population autochtone venue de plusieurs localités dont la Lékoumou et la Sangha y prennent part. Une ma-



Une vue des participants / Adiac

nière de garantir sa participation directe dans le processus d'élaboration des normes juridiques les concernant.

Aussi, Forest peoples programme, une association de droit britannique, est représentée. Elle appuie les peuples autochtones non

seulement dans la reconnaissance de leurs droits, notamment fonciers mais également en matière de gestion des ressources naturelles des terroirs coutumiers. « Au Congo, nous avons développé les relations étroites avec les structures nationales en

charge de ces questions en contribuant au débat national à travers un appui technique », a déclaré son représentant, Lassana Condé.

La directrice exécutive de l'OCDH a indiqué que le Congo est le premier pays africain à avoir protégé les

droits coutumiers de la population autochtone. « Le modèle congolais va continuer à inspirer beaucoup de pays à l'image de la République démocratique du Congo qui vient d'emboîter le pas », a-t-elle fait savoir.

Rominique Makaya

DÉCENTRALISATION

Le défi de la maximisation des recettes

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a organisé, le 26 juin à Brazzaville, avec l'appui de la Banque mondiale (BM), un atelier spécial pour former les acteurs des collectivités locales sur la mobilisation et la maximisation des ressources financières locales.

Quarante acteurs participent à la session de formation spéciale animée par les experts de la BM. Elle a regroupé, entre autres, les représentants des collectivités locales, les cadres issus des ministères en charge des Finances et de la Décentralisation, ainsi que les dirigeants des organisations non gouvernementales locales.

Cet atelier présidé par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondélé, est organisé suite à une étude réalisée en 2022 par la BM sur les « Progrès et priorités dans la décentralisation au Congo ». Enquête ayant permis de circonscrire les défis que le Congo doit relever pour parfaire le processus de décentralisation tant en matière de structuration de la décentralisation politique, administrative que fiscale.

Il a pour enjeux de redynamiser les procédures de collecte des

fonds au sein des collectivités territoriales afin de les maximiser de plus belle, question de donner aux structures décentralisées des recettes conséquentes pour garantir leur fonctionnement optimal.

« Le précédent atelier tenu en mars 2024 a été un premier pas vers cette direction. Il a permis de renforcer le rôle des administrations locales dans la mise en œuvre des politiques publiques et des projets d'investissements. Aujourd'hui, nous poursuivons cette démarche avec une approche plus opérationnelle, en nous concentrant sur des actions concrètes. Notre objectif est d'accroître les ressources financières dans les collectivités locales de Brazzaville et de Pointe-Noire », a souligné le responsable de la BM.

A l'issue de cet atelier, un canevas de plan de réformes et ren-



L'atelier de formation des acteurs des collectivités locales / Adiac

forcement des capacités sera mis en place en vue de faciliter l'applicabilité des réformes engagées. D'après la BM, les collectivités territoriales suivent un cadre de gestion spécifique. Celui-ci a pour base un cadre budgétaire et comptable issu du régime financier de l'Etat, en conformité avec les directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Ledit cadre de gestion, précise l'institution onusienne, se caractérise par le respect des principes budgétaires fondamentaux, la séparation ordonnateur/comptable et la double comptabilité.

Pour améliorer la gestion des finances publiques locales et la délivrance du service public, rappelle le groupe de la BM, des réformes pourraient être conduites à l'effet, entre autres,

de renforcer la transparence et la prévisibilité des transferts et des versements d'impôts locaux.

De même, celles-ci permettront de rendre les collectivités locales indépendantes de la volatilité des recettes pétrolières, de clarifier et de structurer les flux financiers du gouvernement central vers les collectivités locales.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LA TORTURE

Le CAD dénonce la persistance de la pratique

En rapport avec la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture célébrée chaque 26 juin, l'organisation non gouvernementale le CAD Congo entend briser le silence sur l'impunité dont bénéficient les tortionnaires ainsi que la lenteur judiciaire qui prolonge la souffrance des suppliciés.

Au Congo, la cérémonie prévue s'est déroulée sur le thème « Justice retardée, douleur prolongée ». Près d'une soixantaine de personnes venues de la société civile, de la presse et des milieux politiques a pris part à l'activité. Dans un communiqué lu par le responsable programme, campagne & plaidoyer, Guerschom Gobouang, en présence du directeur exécutif, Trésor Nzila, le Centre d'actions pour le développement (CAD) Congo exige la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la persistance de la torture, la lenteur judiciaire et l'impunité pour comprendre les racines du problème et initier des réponses légales adaptées, car seule la loi peut protéger des violations des droits humains ; l'ouverture immédiate des procédures judiciaires sur les cas signalés ; la formation continue des éléments de la force publique en droits humains. « Interrogatoires violents, détentions arbitraires, refus de soins médicaux ; malgré les multiples témoignages des victimes sur la réalité des commissariats, postes de sécurité et autres lieux officiels de privation de liberté, la justice est immobile », déplore le communiqué. Le texte précise que chaque jour de retard dans l'ouverture d'une information judiciaire, chaque report d'audience, l'absence de procès, c'est plus de souffrance pour la victime et pour sa famille. Ces retards,



Une victime de la torture sur un fauteuil roulant/Adiac

ce sont des blessures psychologiques qui s'infectent, une dignité qu'on confisque, une confiance rompue dans la justice. Il n'est pas acceptable que le temps soit l'allié des tortionnaires et l'adversaire des victimes pour qui la lenteur judiciaire est une blessure supplémentaire. Pour le CAD, l'Etat doit reconnaître la souffrance des victimes et punir les coupables. L'impunité

constante est un poison qui tue la confiance des concitoyens en la justice et qui envoie un message terrible : « Les tortionnaires peuvent continuer à tabasser, humilier et torturer, sans conséquence ». L'impunité encourage la récurrence, banalise la violence institutionnelle et érige le déni des droits humains en principe de gouvernance. Le CAD lance un appel solennel

aux élus du peuple, demandant qu'ils inscrivent la lutte contre la torture et l'impunité parmi les priorités législatives de leur fin de mandat ; de renforcer les délais de prescription, d'encourager les mécanismes d'urgence et de garantir un accès effectif à la justice pour tous et toutes ; de doter les juges et les procureurs des moyens humains et techniques nécessaires pour di-

ligenter des enquêtes rapides et indépendantes. Il y va de la crédibilité du système judiciaire et de la confiance qu'il inspire, tant sur le plan national qu'international. Aux membres des organisations de défense des droits humains, en dépit du contexte hostile dans lequel ils travaillent à cause des risques sécuritaires multiples pour eux et leurs familles, de ne pas interrompre le travail essentiel de veille et de documentation... Aux représentants du corps diplomatique de jouer le rôle de passerelle entre l'Etat et la société civile et d'exiger, lors des dialogues politiques, des engagements fermes et des calendriers précis pour sanctionner les crimes de torture. « A tous, enfin, de n'oublier jamais : justice retardée, justice déniée. Ce que réclament les victimes n'est pas excessif : reconnaître leurs souffrances, faire condamner ceux qui ont levé la main contre elles, réparer autant que possible les dommages et préjudices subis, et garantir que jamais plus personne ne subisse ces actes odieux », conclut le document. Il convient de mentionner qu'au-delà du message, il y a eu des témoignages des survivants ; la lecture des noms de victimes décédées ; une minute de silence de recueillement ; l'échange avec les invités ; le lancement de la pétition ; l'exposition et la visualisation des photos.

Guillaume Ondze

SAHEL

Des enfants en proie à une violence alarmante

Le dernier rapport du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les enfants et les conflits armés pour l'année 2024 révèle une détérioration inédite de la situation sécuritaire au Sahel, où les enfants sont plongés dans un cycle de violence extrême.

Les chiffres sont alarmants : une augmentation de 25 % des violations graves contre les enfants dans les zones de conflit, atteignant plus de 41 000 incidents enregistrés à l'échelle mondiale. Le Sahel, comprenant le Niger, le Burkina Faso et le Mali, se trouve au cœur de cette tragédie, marquée par l'insécurité chronique et l'effondrement des institutions étatiques.

Le Niger victime d'une violence persistante

Le rapport fait état de 329 violations graves affectant 304 enfants au Niger. Les types de violences les plus courants sont les enlèvements de masse : 202 enfants kidnappés, principalement par des groupes jihadistes tels que Jama'atu Ahlis Surna Lidda'awati Wal-Jihad (JAS) et l'Etat islamique au Grand Sahara (ISGS) ;

les meurtres et blessures (78 enfants touchés, souvent par des tirs ciblés) ; les recrutements dans des groupes armés (35 cas d'enfants enrôlés) ; les attaques sur des infrastructures civiles (8 incidents touchant des écoles et des hôpitaux). Les défis humanitaires sont également alarmants, avec un accès réduit aux zones touchées. En dépit de ces atrocités, l'ONU note des progrès dans la création d'une stratégie de désarmement et de réintégration pour les enfants touchés, invitant les autorités nigériennes à intensifier leurs efforts en coopération avec elle.

Une situation équivalente et préoccupante au Burkina Faso et Mali

Les données pour le Burkina Faso et le Mali sont tout aussi préoccupantes. -Burkina Faso : 1125 violations

graves recensées, dont 708 enfants tués ou mutilés et 309 autres enlevés. Les groupes jihadistes comme Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (Jnim) et ISGS sont souvent les auteurs de ces violences, tandis que les Volontaires pour la défense de la patrie sont signalés dans des cas de violences sexuelles.

-Mali : 892 violations documentées, avec 387 enfants tués ou mutilés. Le recrutement forcé d'enfants (285 cas) par des entités comme Jnim est monnaie courante, complété par des violences sexuelles et des attaques sur des infrastructures éducatives.

Un contexte géopolitique déplorable

Le rapport de l'ONU souligne la rapidité alarmante de la dégradation des conditions de sécurité au Sahel, exacerbée par le retrait des missions

de maintien de la paix et une baisse notable des financements pour la protection des enfants. D'autres facteurs aggravants incluent la fragmentation des groupes armés, la diffusion d'armes, et l'impact croissant du changement climatique qui accule la population vulnérable. L'ONU appelle de manière urgente au renforcement des mécanismes de protection et de réponse, soulignant l'impunité persistante des auteurs de violences. Elle formule des recommandations claires aux Etats de la région : former les forces de sécurité au droit international humanitaire et aux droits des enfants ; cesser les détentions arbitraires de mineurs au motif d'association présumée avec des groupes armés ; assurer un accès humanitaire sécurisé aux zones touchées ; renforcer les programmes de réintégration pour les enfants libérés ou ex-asso-

ciés à ces groupes.

Urgence d'une action collective

La gravité de la situation au Sahel appelle une réponse urgente et coordonnée, tant au niveau local qu'international. L'ONU, les Etats de la région et les organisations humanitaires doivent conclure des alliances stratégiques pour protéger les enfants, victimes innocentes des conflits. En parallèle, le financement et le développement de solutions durables doivent être une priorité, afin de restaurer la confiance dans les institutions et de bâtir un avenir serein pour les jeunes générations. Le temps presse pour transformer ces paroles d'alerte en actions concrètes, car chaque jour perdu est un jour de violence supplémentaire pour les enfants du Sahel.

Noël Ndong

MÉMOIRE

Brazzaville célébrée à Paris

À l'initiative de la Maison de la mémoire africaine et du corps consulaire de Normandie, un dîner de travail s'est tenu récemment à l'Espace royal, à Montreuil, pour repositionner Brazzaville comme carrefour d'histoire et d'opportunités.

Intitulé « Brazzaville, la grande capitale oubliée », le dîner organisé à Paris était à la croisée de la culture, de la diplomatie et du développement. Il a rassemblé une centaine de personnalités du monde diplomatique, artistique, économique et associatif. Portée par la Maison de la mémoire africaine que préside Marcellin Mounzeo-Ngoyo, en partenariat avec le corps consulaire de Normandie, cette rencontre visait à renouer avec l'histoire et ouvrir des perspectives pour Brazzaville, ville-mémoire à réactiver.

Les échanges ont été ouverts par le président de la Maison de la mémoire africaine, qui dans une intervention à la fois structurée et réfléchie, a rappelé l'urgence de replacer Brazzaville dans les récits et dynamiques qui façonnent l'Afrique contemporaine. Pour lui, la mémoire n'est pas un refuge du passé, mais un levier pour bâtir l'avenir. Aussi a-t-il insisté sur la nécessité d'initiatives partenariales concrètes, associant la société civile, les diasporas, les institutions congolaises et européennes afin de redonner souffle, ambition et rayonnement à la capitale historique du Congo. « C'est au nom de Brazzaville que nous nous sommes réunis. Ce soir, nous célébrons notre capitale, notre patrimoine et notre avenir. Brazzaville, notre grande capitale oubliée, mais jamais effacée. Son histoire résonne à travers les époques, des jours glorieux du passé aux promesses lumineuses du futur. Brazzaville, c'est le Congo dans toute sa splendeur :

une terre où les eaux du fleuve portent les rêves de son peuple, où les forêts murmurent les légendes ancestrales, et où chaque pierre raconte une histoire », a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter : « Ce soir, nous avons une mission. Mettre en lumière notre patrimoine naturel et culturel, faire connaître au monde la richesse qui est la nôtre. Brazzaville, ce n'est pas seulement une ville, c'est un symbole, une capitale dont le potentiel est encore trop souvent méconnu. Brazzaville mérite le respect... ».

Repenser la coopération France-Congo autour de la ville de Brazzaville

Le premier conseiller de l'ambassade du Congo en France, Armand Rémy Balloud-Tawabé, représentant l'ambassadeur Rodolphe Adada, a salué la pertinence du thème et l'implication des diasporas dans ce travail de mémoire active, insistant sur l'importance de construire des ponts culturels et économiques durables entre le Congo et ses partenaires internationaux. La présence du baryton du Vatican, Raoul Gamez, a marqué les esprits par la qualité vocale et la profondeur émotionnelle de son interprétation. Aussi, plusieurs figures du monde institutionnel et économique ont pris la parole, à l'instar de Jean-Philippe Carpentier, président du Corps consulaire de Normandie, qui a appelé à repenser la coopération France-Congo autour de la ville de Braz-



Jean-Philippe Carpentier, président du corps consulaire de Normandie, prononçant son mot d'ordre/DR

zaville comme un laboratoire de la mémoire et de l'innovation. Il a souligné le rôle historique de cette ville comme capitale de la France libre et promet d'exploiter la thématique pour lui rendre la reconnaissance qu'elle mérite. Les échanges économiques ont été passionnants, montrant le

dynamisme des entrepreneurs congolais à l'instar de Brian Hufret Bazezifoua et Patrick Banakissa, spécialistes en investissement et en énergie. Brazzaville a été célébrée, elle est apparue comme une « terre d'histoire, terre de créativité, terre d'opportunités et terre d'investissements », l'a dit si bien Marcellin Mounzeo-Ngoyo. Le consul honoraire du Congo à Rouen, Emmanuel Brouiller, a salué cette belle initiative à forte portée symbolique, mais aussi pratique. Il a notamment évoqué des pistes de projets concrets entre les villes normandes et la capitale congolaise. Des entrepreneurs spécialisés dans l'énergie, la diplomatie économique et les investissements ont également apporté leur éclairage, pointant les défis à relever, mais aussi les opportunités inexploitées. Enfin, pour Marcellin Mounzeo, de Brazzaville à Paris, cette soirée a marqué le début d'une nouvelle ère. « Notre pays doit arrêter d'être le théâtre des narratifs qui ne l'honorent pas. Alors, Brazzaville, une capitale oubliée ? Non, plutôt une capitale prête à renaître. Cet événement de Brazzaville à Paris, c'est un appel à une prise de conscience collective. Nous devons agir ensemble. Ne laissons plus Brazzaville être sous-estimée. Construisons, investissons, croyons ensemble »,

a-t-il conclu.

Notons que cet événement a connu la présence de l'ancien ministre Alain Akouala-Atipault qui a félicité l'initiative importante et ingénieuse entreprise par le président de la Maison de la mémoire africaine, Marcellin Mounzeo-Ngoyo, qui met à l'honneur le Congo et sa ville capitale. Avec Marcellin Mounzeo-Ngoyo, ils se sont rendus en Normandie pour rencontrer la Chambre consulaire et le Medef Normandie, où l'ancien ministre a partagé son expérience lors des échanges et mis en avant le fort potentiel économique du Congo qui peut être une base pour un futur partenariat avec la France, fort de l'histoire commune entre les deux pays. Alain Akouala-Atipault a partagé la volonté d'adhérer communément à la vision de cet événement.

La cérémonie a été agrémentée par Jhey Marini, artiste chanteur et danseur, franco-congolais, qui s'est fait remarquer avec son zouk love en lingala. Mad Pluma artiste rastafari espagno-congolais, a apporté une touche particulière voire spirituelle avec son rastafari. Enfin, l'artiste Kila Mbongo, sociétaire de l'orchestre Extra-Musica, a terminé magistralement la soirée par ses performances qui ont incarné l'âme vivante de Brazzaville.

Bruno Zéphirin Okokana



Alain Akouala-Atipault et Marcellin Mounzeo-Ngoyo à la Chambre consulaire et le Medef Normandie/DR

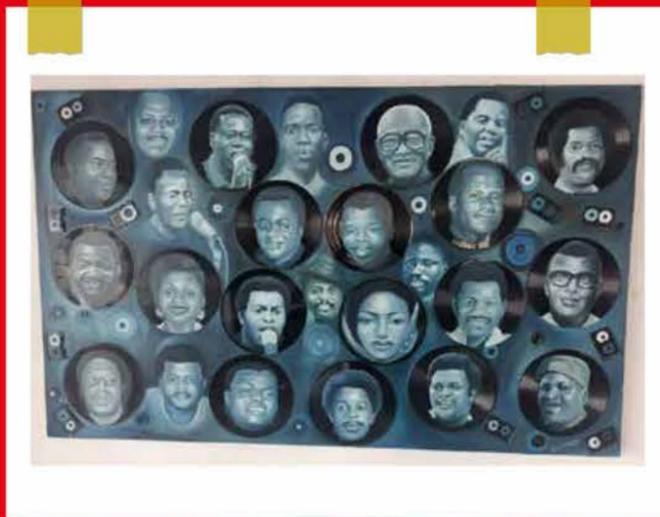


PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE

CLÔTURE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES » EMETTEUR : ETAT DU GABON

EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), annonce à la communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, la clôture effective de l'opération d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne de l'Etat Gabonais, dénommée « EOG 2025 à tranches multiples ».

Cette opération d'un montant initial de **85 000 000 000 FCFA** s'est soldée par un montant total collecté de **119 910 716 650 FCFA**, soit une sursouscription de **34 910 716 650 FCFA**, pour un taux de réalisation de **141,07%**.

ESS BOURSE, Arrangeur principal, Chef de file principal, ainsi que les co-arrangeurs, co-chefs de file et membres du syndicat de placement, remercient l'ensemble des investisseurs pour le succès de cette opération.

A propos de ESS BOURSE

Société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), elle est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers de conseil financier, intermédiation financière, courtage et tenue de comptes titres.

Contacts ESS Bourse

+237 233 43 11 58 | info@ess-capital.com

Suivez-nous sur :

  www.emeraldsecuritiesservic



EMERALD
SECURITIES SERVICES
BOURSE



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**

**LITTÉRATURE
CLASSIQUE**

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



FESTIVAL TOKOMI 2025

La performance battra son plein dès le 1^{er} juillet

La Biennale internationale de performance de Brazzaville, en sigle « Festival tokomi », revient pour une troisième édition, du 1^{er} au 5 juillet, à l'Institut français du Congo (IFC) et à l'école de danse Kundi. L'annonce a été faite le 25 juin par Gervais Tomadiatunga, danseur-chorégraphe et directeur du festival, lors d'une conférence de presse animée en présence de partenaires comme l'IFC et des artistes invités.

Signifiant « Nous sommes arrivés » en français, Tokomi se veut un espace de rencontre, de formation et d'échange autour de la performance artistique, particulièrement la danse. Cette édition se déroulera autour du thème « Brûlons les regrets », un appel à dépasser les échecs passés pour se projeter vers l'avenir. « Il faut que les jeunes arrêtent de désespérer. L'art, c'est aussi une voie pour se réaliser », a insisté Gervais Tomadiatunga.

Malgré un soutien financier limité, une vingtaine d'artistes congolais et internationaux, dont six venus de la France et de la République démocratique du Congo (RDC), est attendue. La Française Stéphanie Chariou, artiste invitée et participant à la conférence de presse, présentera une performance née de ses immersions au Congo intitulée « Animale ». « La performance est née l'année dernière de manière très pulsionnelle, très vive, elle est sortie de mon corps comme ça », a-t-elle raconté.

Quant au Congolais Mavy Kimvidi, basé à Kinshasa, il se réjouit de participer au festival. Et lors de la conférence de presse, il a

annoncé qu'il revisitera une création de Gervais Tomadiatunga. « J'ai essayé de changer le titre du spectacle et d'apporter encore un peu plus d'écriture par rapport à ce que j'ai vu à Kinshasa et à ce que j'ai vécu ici dans mon pays. J'espère que vous serez là le 1^{er} juillet pour le découvrir », a souhaité l'artiste.

Le festival mise également sur la transmission. Dans ce contexte, une cinquantaine de jeunes danseurs suit actuellement une formation intensive, entamée le 23 juin, alliant théorie et pratique. Pour Frédéric Brignot, directeur délégué de l'IFC, ce festival est crucial pour « accompagner les jeunes talents congolais et les mettre en lumière ». L'ambition affichée est claire : faire de Tokomi un rendez-vous incontournable de la performance dans la sous-région et pourquoi pas en Afrique.

La programmation du festival dévoilée

Du 1^{er} au 5 juillet, le festival Tokomi investira l'IFC et l'école de danse Kundi avec une riche programmation mêlant perfor-



De la gauche vers la droite : Mavy Kimvidi, Stéphanie Chariou, Gervais Tomadiatunga et Frédéric Brignot/Adiac

mances, danses urbaines et de création, contorsion, percussions et conférences.

Dès l'ouverture le 1^{er} juillet, le public découvrira les pièces Crèche l'araignée (Congo), Animale de Stéphanie Chariou (France) et Encre de Mavy Kimvidi (RDC). Le 2 juillet, deux conférences-débats sur les thèmes « Comment se faire programmer l'IFC » et

« Comment bien communiquer sur son événement » précéderont des créations engagées comme Loussamboulou de Chado Loubello et Stop : violences faites à la femme de Gervais Tomadiatunga. Le 3 juillet, place à la création locale avec Avant, après et le pourquoi ? de Francis Mpanzou, Vert en cendre ? de D'Assise Volos, et le spectacle de percussion

Muloko (voyage astral) avec Racine d'Afrique. Le 4 juillet, rendez-vous à Kundi pour des reprises, avant une clôture haute en couleur le 5 juillet avec Elégance de la sape de Gervais Tomadiatunga et des danses urbaines.

Un rendez-vous immanquable pour célébrer la performance sous toutes ses formes. L'entrée est libre.

Merveille Jessica Atipo

FÊTE DE LA MUSIQUE

Des groupes traditionnels à l'honneur

La célébration de la quarante-troisième édition de la fête internationale de la musique a tenu son pari. A Brazzaville, capitale de la République du Congo, la fête de la musique s'est déroulée sur plusieurs sites.

Le thème de la quarante-troisième édition de la fête internationale de la musique a été axé sur les musiques traditionnelles. A l'image des éditions antérieures, des concerts gratuits ont été organisés sur plusieurs sites dans la ville capitale. Outre les sites traditionnellement connus, pour cette année s'est ajouté celui de l'hôtel Protea à Mafouta, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou.

Organisée par Lilian Ndenguet, cette fête de la musique au site de l'hôtel Protea a connu la participation des groupes musicaux tant traditionnels, tradi-modernes que modernes, parmi lesquels Elembe, Okongo, Oyela, Les Diable-Noirs musica de Tys le feu noir, Les lions conquérants de la tribu Kongo de l'artiste Diazayone, ... Les rastaman qui venaient de célébrer la fête de leur roi Bob Marley, le 11 mai dernier, étaient également de la partie. Il y a eu de l'animation générale. Chaque groupe a donné de son

meilleur afin d'égayer le public venu en grand nombre vivre ces groupes qui ont presté. L'honneur revenait aux groupes traditionnels à l'instar d'Elembe, Okongo, Oyela, dont l'édition

leur a été consacrée.

Cette journée a été vivement animée au grand plaisir de son organisateur. « La musique contribue beaucoup dans la société. Elle édifie, elle égaye,...

Bref, la musique joue un grand rôle. Elle n'est pas mauvaise, plutôt elle éduque », a déclaré Diazayone du groupe Les lions conquérants de la tribu Kongo. « Il y a eu de la grande am-

biance. C'était la guerre musicale mais dans la joie », s'est réjoui l'artiste Tys le feu noir, du groupe Les Diable-Noirs musica. Pour Aurélien Mampassi Dzoulou, président du groupe Vocal lali, cette journée a été fructueuse. « C'est une journée fructueuse et culturelle, parce que nous sommes en train de valoriser nos cultures, nos coutumes ici dans la danse », a-t-il dit.

Notons que la fête de la musique a été créée par Jack Lang et Maurice Fleuret en 1982, en France. Nommé ministre de la Culture en 1981, Jack Lang souhaitait démocratiser l'accès à la culture, notamment la musique. La première édition de la fête de la musique a eu lieu en 1982. Elle a connu un immense succès et a attiré de millions de personnes dans les rues de France pour profiter de la musique. Aujourd'hui la fête de la musique se célèbre dans plus de cent dix pays à travers le monde.

Bruno Zéphirin Okokana



L'organisateur Lilian Ndenguet exprimant sa satisfaction/Adiac

COMMUNIQUÉ**Le visionnage de la finale de la Ligue des champions avec la remise des prix de valeur : 1xBet a organisé une offre exceptionnelle au Congo**

La marque internationale 1xBet résume les résultats d'une promotion saisissante, dans le cadre de laquelle les passionnés de ballon rond et de paris congolais ont profité du match phare de la saison et ont remporté des gadgets (cadeaux promotionnels).

Les conditions de participation étaient très simples : du 26 au 31 mai, il fallait se rendre dans une boutique de paris située à Mayama : 985, Avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, Brazzaville, et effectuer un dépôt d'au moins 2 500 XAF. En échange, le joueur recevait un chèque spécial lui donnant droit à être éligible.

Le 31 mai, on a vu organiser un visionnage conjoint du match Paris Saint-Germain vs Inter Milan. Tous les parieurs présents ont reçu une boisson et un snack en cadeau. Un tirage au sort a également été organisé parmi 70 participants ; c'est le nombre de chèques qui ont été déposés. Madame la Fortune a ainsi désigné les gagnants, qui ont reçu de précieux prix :

Smartphone Casque audio sans fil Enceinte portable

Outre des appareils électroniques de valeur, les participants à la promotion ont eu la chance de gagner des t-shirts élégants.

La promotion a eu un succès retentissant au Congo, où de nombreux supporters



se sont rassemblés pour assister au match. Ambiance conviviale et joyeuse, délicieuses collations et possibilité de profiter des prix précieux : tout cela a réjoui même les supporters des Neraz-

zurri, dont l'équipe favorite s'est finalement inclinée sur un score écrasant de 0 à 5.

1xBet organise régulièrement de telles promotions pour ses clients africains.

Pour ne rien manquer de ces événements et rester informé, abonnez-vous aux pages de la société sur les réseaux sociaux et consultez la section « Promo » du site officiel de la marque.

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

SOREMI S.A. – Société de Recherche et d'Exploitation Minière lance un appel d'offres ouvert aux prestataires congolais, qualifiés et expérimentés dans le domaine du transit et des opérations douanières.

Objet :

Prestation de service de dédouanement pour les opérations d'importation et d'exportation en République du Congo, incluant :

Le dédouanement des conteneurs à l'import et à l'export ;
Le dédouanement des marchandises en vrac à l'importation.

Conditions de participation :

Les soumissionnaires intéressés sont priés de se présenter dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis, munis de la photocopie de leur RCCM, de leur patente fiscale, ainsi que de tout document justifiant de leur expérience dans le domaine, afin de retirer le cahier des charges.

Le coût du dossier est fixé à 50 000 FCFA l'unité, payable sur place.

Lieu de retrait du dossier :

Rue bitumée, à gauche avant la société Terascom, Immeuble R+2, derrière le parking de la Mairie, Vindoulou, Pointe-Noire.

Contact :

M. Tombé Kendée Tacite Ténor

Tél. : 05 017 48 74

Emails : tenor.tacite@soremi.net

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Alouna Pea Karlus.

Je désire être appelé désormais Alouna Dieumerici Carlus.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

MUSIQUE

Le Groupe Pella Yombo rend hommage à son promoteur

Les cérémonies d'hommage en mémoire de l'illustre opérateur culturel congolais de renommée internationale, Henri Germain Yombo, plus connu sous le pseudonyme de Beethoven, couplées à la reprise des activités du Groupe Pella Yombo (GPY), ont débuté le 4 juin dans sa ville natale de Makoua dans la partie au Nord du pays, département de la Cuvette, avant d'être bouclées la semaine dernière à Brazzaville.

Henri Germain Yombo a été inhumé dans la ville lumière de Makoua, où a été érigé son mausolée. La cérémonie a commencé par une messe de suffrage en la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, suivie de la visite de la tombe, puis l'animation populaire. S'en est suivie l'étape de Brazzaville où une animation populaire a eu lieu au domicile du défunt à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. La boucle a été la messe de suffrage en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, puis la soirée culturelle à l'hôtel Olympic palace.

Deux allocutions ont marqué cette soirée, à savoir le mot des enfants lu par Priscille Konda, puis celui circonstancié de la veuve Beethoven, Lydie Michelle Yombo. « *Aujourd'hui, nous sommes réunis pour saluer la mémoire d'un homme qui ne laissait personne indifférent. Il n'avait pas besoin de beaucoup de mots, pour faire sentir sa force, pour nous guider là-haut. C'était mon vrai pote, un homme droit, un roc, pas du genre à flancher, même quand tout déraile ou bloque. Un père aimant, mais pas toujours doux, un regard sévère, une voix grave, jamais de détour flou. Il aimait fort, il aimait vrai, mais fallait savoir lire entre les traits. Très rigoureux, presque militaire dans l'âme, avec lui, pas de drame. Il disait les choses cash, parfois trop, mais toujours avec ce fond d'amour, même si ça cognait fort, là-haut* », a témoigné la représentante des enfants, Priscille Konda.



Pour eux, Beethoven leur père était un lion, un vrai fauve dans l'arène, qui rugissait pour défendre, jamais pour la haine. Il pouvait faire peur, il pouvait blesser, mais au fond, c'était juste un cœur trop grand, trop blessé. « *Je ne suis qu'un enfant parmi tant d'autres, qui aimait son père, avec ses failles et ses forces. Et cet amour, je le porterai toujours en moi... Aujourd'hui il part, mais il laisse son empreinte, marquée à jamais dans nos vies, même si l'absence étreint. On perd un homme rare, mais on garde sa trace, son sourire, ses silences, son regard qui enlace. Et dans ce*

dernier souffle, je dis avec fierté: ... Tu étais vrai. Tu étais mon vrai pote. Et tu le resteras. Une légende ne meurt pas. Parce que, oui, pour moi tu vis », a-t-elle ajouté.

Poursuivre le combat de la promotion de la culture congolaise

Dans son mot circonstancié, la veuve Yombo a fait savoir à l'auditoire que cette cérémonie marque aussi le retour sur la scène de l'événementiel congolais et africain du GPY. « *Devrions-nous continuer à pleurer Beethoven en plaçant dans des oubliettes son œuvre ? Non. Durant plusieurs mois, nous avons*

Le groupe Bana Batéké sur scène/DR
pleuré et pleurons Germain, l'homme des artistes de renommée internationale, l'homme du peuple, mais chaque jour le chagrin inonde toujours nos cœurs. C'est pourquoi nous avons résolu de pleurer Beethoven autrement. Nous prenons l'engagement, à partir de maintenant, d'honorer sa mémoire en utilisant l'instrument que Beetho nous a laissé c'est-à-dire GPY, pour poursuivre le combat de toute sa vie, à savoir la promotion de la culture congolaise à travers le monde », a indiqué la veuve Yombo.

Elle pense que pour réussir une telle ambition incarnée

par cet homme d'exception qu'a été son époux, elle a forcément besoin du soutien qu'elle sollicite. « *Beethoven, de là où tu es, sois heureux et fier d'avoir donné à l'humanité une partie de ton énergie, de ton intelligence et de ton savoir. La fierté d'un peuple, le miroir de toute génération. Tous mes remerciements au chef de l'Etat. A tous nos partenaires, je vous dis merci de toujours croire en la vision du GPY* », a conclu la veuve Yombo.

Cette soirée a été également l'occasion de présenter la nouvelle équipe du GPY. Manager chargée des opérations: Lydie Michelle Yombo ; assistante manager, chargée de la logistique : Letycia Nsiwassamo ; manager consultant France : Martinel Angossio Fila ; manager technique : Fortune Milongo ; collaborateur: Henri Michel Pella Yombo.

Notons que la soirée culturelle a été agrémentée par l'artiste Idriss Missapi, le groupe Le rocher des âges avec Belle Agniélé, Brazza comedy show avec le président Roblin et le procureur général de la comédie, l'artiste Yaya Onka, les groupes Mfuma Kongo, Bana Batéké, puis la brillante prestation d'Elverone Ndinga qui l'a clôturée. La soirée a été marquée également par les témoignages de Claude Isidore Miéré (Patron de la maison MCI productions) et de Ferréol Gassackys (Député et culturel fiéfé). Il y a eu aussi la projection des extraits de quelques vidéos, notamment sur «*La Nuit du Congo à ...*», la Sanza et la décoration, Festicoco, et hommage à Makoua.

Bruno Zéphirin Okokana



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

**UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE**

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Emissions Télévisées
- Conférences-débats
- Ateliers de lecture et d'écriture
- Dédicaces



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **MEZZANINE**

D	E	T	A	I	L	A	D	O
O	V	I	N	A	U	G	E	S
R	E	A	G	I	S	E	C	
S	R	E	N	T	E	H	O	
A	R	E	N	A	R	G	U	A
L	U	B	E	C	N	E	S	
S	K	I	T	A	O	I		
N	E	I	G	E	L	U	N	E
A	P	R	U	N	E	E	N	
S	A	P	E	S	A	I	R	
A	R	A	S	A	S	O	N	
L	E	M	E	C	O	L	E	
E	C	R	U	E	C	R	I	T

R	E	J	C	E	O						
S	A	N	S	C	U	L	O	T	T	E	S
P	O	T	I	N	L	A	I	T			
L	I	C	H	E	T	T	E	R	A	S	
A	T	E	L	E	R	E	E	L	U		
S	T	A	R	S	M	I	C	O	R		
M	T	E	E	Q	U	I	N	S			
J	O	B	S	I	N	U	S	N	A		
M	U	S	E	L	E	E	S	E	U		
D	E	L	I	T	E	S	O	U	S	T	
L	E	G	S	T	A	N	T	E			
R	E	N	E	V	R	O	S	E	S		
T	H	E	L	E	U	R	I	T			
O	T	A	M	A	L	T	A	I	S	E	
E	N	G	I	N	S	I	N	E	S		

• SOLUTION DE LA GRILLE N°64 •

7	4	6	1	8	5	2	3	9
9	5	2	3	4	7	1	8	6
3	8	1	2	6	9	4	7	5
8	9	5	6	3	1	7	4	2
6	3	4	7	2	8	9	5	1
2	1	7	5	9	4	3	6	8
5	2	9	4	7	6	8	1	3
4	6	3	8	1	2	5	9	7
1	7	8	9	5	3	6	2	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°73 •

2	6	8	1	7	5	4	3	9
4	9	1	8	2	3	7	5	6
7	3	5	4	6	9	8	2	1
6	4	2	3	1	8	9	7	5
5	7	3	9	4	2	6	1	8
1	8	9	6	5	7	3	4	2
9	2	4	7	8	1	5	6	3
3	5	7	2	9	6	1	8	4
8	1	6	5	3	4	2	9	7

MOTS CASÉS 10X13 • N°169

- 2 LETTRES**
AU - ET - EU - HE - MU - ON - OU - RI - RU - TE - TU - UN
- 3 LETTRES**
AME - ELU - ERE - MER - MUR - NON - OSE - ROI - TOC - VER
- 4 LETTRES**
ERRA - ETRE - ETUI - INCA - OIES - MALT - ORAL - SIRE - USER
- 5 LETTRES**
EPINE - LARVE - MITRE - OVINE - PEPIE - RECIT - VERIN - VERVE - VIOLS - VOLET
- 6 LETTRES**
AVENUE - ECOSSE - ESSIEU - ETHERS - ETIOLE - LUTTER - MAUVES - OSIERS - PANSUE - REFLET - RELEVE - VERSET

ARRÊTÉ À LA NOIX ÉTAT AMÉRICAIN	FAVORISER AMANTE DU DR. JAGG	CAPITALE DE LA LOUISIANE GÉNÉRALE	CERTITUDE HOMME DU NORD	HOMME D'ÉTUDE	PAS GRAVE
				POÈME MÉDÉVAL TOUTES LETRES	
MAÎTRE À BORD ENTRE CIEL ET TERRE					CUBES
				COMPLIQUE RUSSE SPATIALE RUSSE	
ÉCORCE DE CHÈNE RAPPORT EN MATHS		JEUNE SŒUR OBJET D'UNE QUÊTE			INDIFFÉRENT
	DEMOISELLE SÉRIE TV AMÉRICAIN				NOTE DE MUSIQUE PILAGE
RECONSTRUIRE VOUTE					ÉLÉMENT DE POULE
			EMPEREURS		
MOT D'EXCLUSE	PARTIE DU CORPS	FRAS BANCAIRE PESANT D'OR		SAINTE- PÉRIE RENGANE	
			VILLE DE RUSSIE VOISINE DE NICE		
SAUT PERILLEUX	BIÈRE LE MARBRE	MER D'ASIE	AFFIRMER	DEUX À ROME	PROMESSE
				PRIS EN OTAGE EXCLAMATION	
DE LA MÊME MÈRE COLLE AUX PATTES				PRONOM PERSONNEL	COULE EN RUSSIE COULE EN ITALIE
	ANTILLES DU BALEARES				
EPLUCHÉE				EMPRUNTE	

E O R E G N A D C G N A T E E
J G X S E N I O R D R N M S R
A R U U P N T E L O I R T B
U A P F E F E C N X X R F R O
G B E A R U N E A A A R U F S
E M G E O E X S M I X T U R E
L E R R T H T U F E A E N A E
U E E O O S C B L L R O T Y I
T E P L N U O N U F S I N O S
O R S H D E L P O S E O T N E
R V A C E C T F I P D R I E R
S I B Y L L E O F R E L O N M
E L I B E D M N A C R A C E E
L L I F O R P H R O T N E M N
E L P M E T C F R E Q U E N T

- | | | |
|----------|---------|------------|
| ASPERGE | GRIFFE | RIPOSTE |
| BRUTAL | JAUGE | ROTONDE |
| CARCAN | LIVRE | ROTULE |
| CHARDON | LUXUEUX | SAXON |
| CHLORE | MAXIME | SENIOR |
| CONFRERE | MENTOR | SERMONT |
| DANGER | MIXTURE | SIBYLLE |
| DEBILE | MOISSON | SOBRE |
| DORURE | PEAGE | SUBTERFUGE |
| EMBARGO | PONCHO | SYNTAXE |
| EMERITE | POTENCE | TEMPLE |
| ETANG | PROFIL | TENOR |
| FLUOR | RAYON | TEXAN |
| FRELON | REFLUX | TRIOLET |
| FREQUENT | | |

• SUDOKU • GRILLE N°74 • FACILE •

	5		6	8	1			
	2		3	4	9			
	6	3	7		2			
8	1		2					
2	7		9	5	3	8		
			1		2	9		
	2			8	5	6		
4		1	5		8			
8	1		9		4			

• SUDOKU • GRILLE N°65 • DIFFICILE •

	1	5	2	3				
6					9			
	5	3		9	4			
8	2	7	5	6				
3				5				
5	9	3	6	1				
	8	7	3	1				
5							3	
7	8	4		9				

EXPOSITION D'ART

La rumba congolaise honorée à travers la peinture

Les légendes de la rumba congolaise sont sorties, le 25 juin au musée du Bassin du Congo, du silence des vinyles grâce aux mains de l'artiste peintre Bonide Miekoutima, pour s'afficher sur la toile. À travers une série de représentations vibrantes dédiées à la célébration de la rumba congolaise, l'artiste a souhaité immortaliser les figures emblématiques de ce genre musical des deux Congo, classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2021.

L'exposition a proposé un véritable voyage dans le temps, retraçant l'évolution de la rumba des deux rives du Congo depuis ses origines afro-cubaines jusqu'à son apogée contemporaine. Chaque œuvre a évoqué un pan de cette histoire, les premières sonorités importées des Caraïbes, l'émergence des grands orchestres comme les Bantous de la capitale, l'African Jazz ou l'OK Jazz, les bals populaires des années 1960 avec le bar Chez Faignond, les figures légendaires Paul Kamba, Antoine Moundanda, Edo Ganga, Wendo, Pépé Kallé, Franco, Jacques Loubelo, Pamelou Mounka, Papa Wemba, Koffi Olovide jusqu'aux artistes actuels qui continuent de perpétuer la tradition tels que Roga Roga, Fally Ipupa, Quentin Mouyasko, Djoson le philosophe qui a été pour la circonstance le commissaire de l'exposition.

L'artiste Bonide Miekoutima, connu pour sa capacité à mêler couleurs chaudes, silhouettes dansantes et textures, a confié avoir travaillé sur ce projet afin de rappeler la grandeur de cette musique qui, au fil des générations, est un symbole de résistance, d'amour et de communion. « Bien que proclamé patrimoine immatériel de l'humanité, j'ai voulu

par cette exposition donner à cette peinture artistique quelque chose de tangible. Les gens devraient reconnaître les pionniers, ceux qui ont précédé, ceux qui ont marqué l'histoire de la rumba congolaise », explique-t-il. L'exposition s'est voulue à la fois artistique et pédagogique, chaque tableau étant accompagné d'un petit texte explicatif retraçant la période ou l'événement évoqué.

Les œuvres interrogent aussi les mutations sociales et politiques que la rumba a accompagnées. On pouvait à travers ces fresques écouter « Ata Ndele » d'Adou Elenga, « Indépendance cha cha » de l'African Jazz de Kallé Djéff, « Congo na biso » des Bantous de la capitale, « Nakomituna » de Verkys Kiamwanga ou « Le bucheron » de Franklin Boukaka. Des titres évoquant ce vent de liberté qui a soufflé sur l'Afrique à l'aube des indépendances, la montée des élites culturelles africaines, les migrations musicales, l'émergence de mouvements urbains et la place des femmes dans la danse comme dans les orchestres.

Parmi les invités au vernissage de cette exposition figurait la ministre de l'Industrie culturelle et artis-



tique, Lydie Pongault, qui n'a pas manqué de saluer l'œuvre de cet artiste. Dans son mot d'ouverture, elle a rappelé l'importance de valoriser et de pérenniser notre patrimoine culturel. « À travers ses pinceaux, Bonide ne peint pas seulement les images. Il restitue les émotions, des mémoires, des

rythmes. Sa série consacrée à la rumba congolaise est un véritable champ visuel. Elle capte les mouvements, les regards, les silences et les fièvres d'un art musical qui est pour les Congolais bien plus qu'un divertissement, une identité. Grâce à cette exposition, nous revisitons l'âme

d'un peuple, nous rendons hommage aux pionniers dont les accords et les mots ont fait danser l'Afrique et le monde », a-t-elle déclaré.

Autre moment fort, la présence remarquée de plusieurs figures de la scène musicale congolaise, venues soutenir l'artiste. Certains se sont même livrés à des improvisations musicales, rendant l'atmosphère encore plus conviviale. Dans un dialogue spontané entre l'art visuel et la musique vivante, le public a assisté à une célébration de la rumba dans toute sa richesse.

L'exposition se poursuit jusqu'au 21 août au musée du Bassin du Congo, situé dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. Les tableaux sont proposés à la vente, une manière pour l'artiste de faire vivre cette mémoire au-delà des cimaises, notamment dans les foyers, les restaurants, boutiques... Pour ceux qui s'intéressent à l'art, à la musique ou à l'histoire congolaise, cette exposition offre une plongée émotive et documentée dans un aspect fondamental du patrimoine culturel des deux Congo et d'ailleurs.

Jean Pascal Mongo-Slyhm,
stagiaire

COOPÉRATION

Une délégation congolaise reçue par la ministre autrichienne des Affaires étrangères

La ministre des Affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, Beate Meinel-Reisinger, a reçu la délégation congolaise composée des ministres Jean-Marc Thystère-Tchicaya et Rosalie Matondo, de l'ambassadeur de la République du Congo avec résidence en Allemagne et du représentant de la société asc impact.

L'entretien entre les deux parties a permis de passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre le Congo et l'Autriche. Étant l'autorité représentative de la République du Congo dans ce pays hôte, en appui d'un décret présidentiel, Édith Itoua a renouvelé auprès de la ministre autrichienne la volonté de son pays d'ouvrir une ambassade en Autriche, pays abritant un nombre considérable des sièges des institutions mondiales. Approuvant l'état d'avancement de ce projet, Beate Meinel-Reisinger a informé ses hôtes à propos de la ferme intention de l'Autriche en vue d'accompagner la représentation congolaise pour son installation.

Le second volet de l'entretien a permis d'évoquer la diplomatie économique, en présence de Karl Ernst Kirchmayer, promoteur en République du Congo.

Pour Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Zones économiques spéciales et de la Di-

versification économique, et son homologue Rosalie Matondo de l'Économie forestière, l'objet de leur mission conjointe est d'instaurer une coopération économique entre les deux pays. Celle-

ci permettrait aux investisseurs autrichiens de venir investir au Congo, pays offrant un cadre d'investissement favorable, tourné vers la diversification de son économie.

Par rapport à la similitude dans les investissements « verts », ce pays situé au centre de l'Europe, avec une superficie de 84 000 km² et comptant 8 millions d'habitants, un budget annuel qui s'élève à 80 milliards d'Euros, la République du Congo se voit être un partenaire. Par cet échange, les deux pays ont prévu de renforcer la coopération bilatérale et de l'ouvrir dans les investissements des industries forestières.

Le dernier volet a porté sur le lobbying de la candidature du Congo au poste de directeur général de l'Unesco. Une lettre du président Denis Sassou N'Guesso appelant à voter Firmin Édouard Matoko a été adressée au président autrichien. Celle-ci a été remise à la ministre des Affaires étrangères en charge de la faire parvenir au destinataire. Pour sa part, l'Autriche a demandé un échange de bons procédés : « Soutenir sa candidature à l'accession au Conseil de sécurité ».

Marie Alfred Ngoma



La délégation congolaise reçue par la ministre des Affaires étrangères autrichienne, juin 2025/DR